



Structure de l'organisation de la MAS

MAS-Comité de présidence

- est élu tous les 3 ans au sein de la commission MAS par ses membres
- est responsable du travail administratif de la Commission
- est composé de 4 personnes : Président.e, vice-président.e, responsable de la communication et responsable financier.

MAS-Commission

- est ouvert à tous celles et ceux qui s'intéressent à l'anthropologie médicale et qui sont membre de la SSE
- est composé de membres actifs qui assistent à 2 ou 3 réunions de la Commission par an et organisent des événements à tour de rôle
- représente les régions et les disciplines, les étudiants et les chercheur.es et praticiens de santé

IKMAS (Groupe d'intérêt MAS)

- Adhésion passive
- Reçoit des informations sur les activités de la MAS

